

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes

(auparavant, Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes)

Période close le 31 décembre 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Portefeuille. Si les états financiers annuels du Portefeuille n'accompagnent pas le présent rapport, vous pouvez en obtenir un exemplaire gratuitement sur demande, en téléphonant au 1 855 852-1026, en envoyant un courriel à contact.centre@bmo.com, en écrivant à BMO Gestion privée de placements Inc., 1 First Canadian Place, 100 King Street West, 41st Floor, Toronto (Ontario), M5X 1A1, ou en consultant notre site Web au www.bmo.com/gestionprivee/documents-reglementaires/bgpp/ ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par une de ces méthodes pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et des procédures de vote par procuration du Portefeuille, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

BMO Gestion privée de placements inc. (BGPPI ou le « gestionnaire »), gestionnaire et gestionnaire de portefeuille, est responsable de la gestion de l'ensemble des activités, des placements et de l'administration des Portefeuilles BMO privé et a recours aux services de BMO Gestion d'actifs inc. (« BMO GA inc. » ou le « sous-conseiller ») à titre de sous-conseiller du Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes (le « Portefeuille »).

Changement de dénomination du Portefeuille, de stratégies de placement et d'indice de référence
Le 26 janvier 2024, les stratégies de placement du Portefeuille ont été modifiées afin de permettre au sous-conseiller de sélectionner des titres à revenu fixe comportant diverses échéances, selon les perspectives de taux d'intérêt, et de déterminer les meilleurs placements potentiels pour le Portefeuille en analysant les notations de divers émetteurs. En plus de ce changement, le Portefeuille a changé son indice de référence, auparavant composé à 50 % de l'indice des obligations à court terme FTSE Canada et à 50 % de l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada, pour l'indice des obligations universelles FTSE Canada. Enfin, le Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes est devenu le Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes.

Objectif et stratégies de placement

Le Portefeuille a pour objectif de placement de produire un rendement supérieur par une combinaison de revenu d'intérêts et de croissance du capital tout en préservant le capital. Le Portefeuille investit surtout dans des titres à revenu fixe de grande qualité comme les obligations et les débetures assorties d'une échéance supérieure à un an émises par des autorités gouvernementales et des sociétés canadiennes.

Pour atteindre l'objectif de placement du Portefeuille, le sous-conseiller sélectionne des titres à revenu fixe comportant diverses échéances, selon les perspectives de taux d'intérêt, et détermine les meilleurs placements potentiels pour le Portefeuille en analysant les notations de divers émetteurs selon les perspectives de taux d'intérêt. Le sous-conseiller répartit aussi les placements entre les titres de créance gouvernementaux et ceux de sociétés, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires ou autres actifs financiers, et investit une partie de l'actif du Portefeuille dans des titres à revenu fixe de qualité inférieure.

Risque

Les risques associés à un placement dans le Portefeuille demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le dernier prospectus simplifié, ou dans toute version modifiée de celui-ci, ou dans l'aperçu du Portefeuille. Aucun changement aux objectifs ou aux stratégies de placement ni à la gestion du Portefeuille ayant une incidence notable sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Portefeuille n'a eu lieu au cours de la période. Le gestionnaire a procédé à l'examen du

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes

Portefeuille selon la méthode de classification du risque uniformisée prévue au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* et a déterminé, le 17 mai 2024, que le niveau de risque du Portefeuille n'avait pas changé. Le gestionnaire procède à l'examen du niveau de risque du Portefeuille et à l'examen de son indice de référence, s'il y a lieu, au moins tous les ans.

Résultats

Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2024, le Portefeuille a affiché un rendement de 5,92 %, après déduction des frais. En comparaison, l'indice de référence, l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement total de 4,23 % pour la même période. L'indice de référence du Portefeuille jusqu'au 26 janvier 2024, composé à 50 % de l'indice des obligations à court terme FTSE Canada et à 50 % de l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada, a pour sa part affiché un rendement total de 4,93 % pour la même période.

Après avoir maintenu son taux directeur inchangé à 5,00 % pendant 11 mois, la Banque du Canada (BdC) a réduit les taux d'intérêt en 2024, en réponse à la détérioration des conditions économiques et à une inflation maîtrisée. À l'issue de sa réunion de juin, la BdC a annoncé la première d'une série de baisses de taux d'intérêt, mettant fin au cycle haussier amorcé en mars 2022. Au deuxième semestre de 2024, la BdC a tenu cinq réunions et réduit son taux directeur de 175 points au total. Le marché obligataire canadien, que reflète l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a progressé de 4,23 % en 2024. Les obligations de sociétés ont dégagé un rendement de 6,97 %, surclassant les obligations gouvernementales, qui ont pour leur part progressé de 3,31 %.

La surpondération des obligations de sociétés au sein du Portefeuille a contribué au rendement. Les écarts de taux des obligations de sociétés (différence de taux entre les obligations de sociétés et les obligations d'État à échéance comparable) par rapport aux obligations du Trésor se sont rétrécis dans ce qui a été un environnement favorable pour les actifs plus risqués. La surpondération des obligations de sociétés à court terme (celles assorties d'échéances de cinq ans ou moins) et des obligations de sociétés notées BBB a été favorable, ces segments du marché ayant inscrit un rendement supérieur et permis au Portefeuille de maintenir un rendement au-dessus de celui de son indice de référence.

Le positionnement du Portefeuille sur la courbe des taux a nui au rendement. Vers la fin de l'année, le sous-conseiller a modifié la durée (sensibilité aux taux d'intérêt) du Portefeuille de manière à ce qu'elle soit supérieure à celle de l'indice de référence, ce qui a nui au rendement en raison de la hausse des taux d'intérêt. Les obligations à durée longue ont eu un effet défavorable sur le rendement, tout comme les obligations du secteur des infrastructures. Des swaps sur défaillance de première qualité et à rendement élevé ont été ajoutés au Portefeuille à des fins de gestion du risque de crédit. Ces placements ont nui au rendement du Portefeuille, alors que les écarts de taux (différence de taux entre des titres à échéance comparable, mais de qualité différente) se sont resserrés.

Pour en savoir plus sur le rendement à long terme et la composition du Portefeuille, veuillez consulter les sections Rendement passé et Sommaire du portefeuille du présent document.

Événements récents

La BdC juge que l'inflation est contrôlée, mais elle a indiqué qu'elle pourrait continuer à prendre des mesures d'assouplissement monétaire à un rythme plus graduel. Le calendrier et l'ampleur des prochaines réductions de taux d'intérêt devraient dépendre du marché de l'emploi et de la croissance économique. Le sous-conseiller prévoit une volatilité élevée des taux d'intérêt étant donné que les banques centrales restent tributaires des données à venir et qu'elles devront naviguer dans des eaux potentiellement agitées en raison des politiques de l'ère de Trump. Si elles sont mises à exécution, les menaces de tarifs douaniers proférées par le président désigné des États-Unis à l'égard de ses partenaires commerciaux mondiaux causeront d'importantes frictions commerciales et des mesures de représailles. Le Canada est particulièrement vulnérable compte tenu de l'intégration des deux économies et de sa dépendance envers les États-Unis pour ce qui est de ses exportations dans les secteurs de l'énergie et des matériaux. Sans la menace de tarifs douaniers, la BdC pourrait même marquer une pause dans son cycle d'assouplissement monétaire au début de 2025. Toutefois, une guerre commerciale prolongée risque fort de se traduire par une morosité économique importante et de faibles taux d'intérêt au Canada. Le sous-conseiller maintiendra la durée du Portefeuille à un niveau généralement égal à celui de l'indice de référence, tout en restant opportuniste et stratégique dans le contexte mouvant des conditions du marché.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes

Les écarts de taux des obligations de sociétés canadiennes sont élevés par rapport aux niveaux historiques et, par conséquent, en position de vulnérabilité dans un contexte d'incertitude persistante suscitée par les tarifs douaniers. La volatilité des écarts de taux devrait s'accroître, en particulier dans les secteurs vulnérables de l'économie canadienne, comme ceux de l'énergie et de l'automobile. Les données fondamentales restent toutefois essentiellement favorables aux obligations de sociétés. Par conséquent, le sous-conseiller continuera de surpondérer les obligations de sociétés dans le Portefeuille, tout en privilégiant les segments de la courbe des taux qui offrent la meilleure amélioration des rendements en taux et une protection contre tout creusement des écarts de taux.

Opérations avec des parties liées

La Société de fiducie BMO, filiale indirecte entièrement détenue par la Banque de Montréal (BMO), est le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Portefeuille tandis que BGPPI en est le gestionnaire. À l'occasion, BGPPI peut conclure, au nom du Portefeuille, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres membres de BMO Groupe financier ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au Portefeuille (chacun, une « partie liée » et collectivement, les « parties liées »). Cette section décrit brièvement les transactions entre le Portefeuille et une partie liée. Tous les conflits d'intérêts sont signalés au comité d'examen indépendant (CEI). Le rôle principal du CEI est de déterminer si la mesure proposée par le gestionnaire aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Sous-conseiller

BGPPI a retenu les services de BMO GA inc., une partie liée, pour fournir des conseils en placement et prendre des décisions de placement pour le Portefeuille. BMO GA inc. touche mensuellement des honoraires de sous-conseiller dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. BMO GA inc. est rémunérée par BGPPI.

Achat et vente de titres

Au cours de la période, le gestionnaire s'est fondé sur les instructions permanentes du CEI du Portefeuille relativement aux opérations avec des parties liées suivantes qui peuvent avoir été effectuées dans le Portefeuille :

- a) des placements dans des titres de BMO, membre du groupe du gestionnaire, ou de tout autre émetteur lié au gestionnaire;
- b) des placements dans une catégorie de titres d'un émetteur pendant la période de placement de ces titres ou pendant la période de 60 jours suivant la période de placement, alors que BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agissait à titre de preneur ferme dans le cadre du placement de ces titres;
- c) des opérations sur le marché secondaire, sur des titres de créance négociés hors cote pour lesquels BMO Nesbitt Burns Inc., ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agit à titre de contrepartiste sur le marché canadien des titres de créance;
- d) des opérations sur le titre d'un émetteur en provenance ou à destination d'un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire, ou un membre du groupe du gestionnaire, ou d'un compte géré par un membre du groupe du gestionnaire;

(chacune de ces opérations étant une « opération avec des parties liées »).

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes

Conformément aux instructions permanentes du CEI, lorsqu'ils décident d'effectuer une opération avec des parties liées pour le Portefeuille, le gestionnaire et le sous-conseiller du Portefeuille doivent respecter les politiques et les procédures écrites du gestionnaire qui régissent les opérations avec des parties liées, et faire périodiquement rapport au CEI, en indiquant chaque cas où le gestionnaire ou le sous-conseiller s'est fondé sur les instructions permanentes et en précisant si l'opération visée a été conforme aux politiques et aux procédures en vigueur. Les politiques et les procédures applicables visent à assurer que chaque opération avec des parties liées i) est effectuée sans aucune influence de BMO, de BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'un membre du même groupe, et ne tient compte d'aucune considération se rapportant à BMO, à BMO Nesbitt Burns Inc. ou à une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou à un membre du même groupe, ii) représente un jugement porté par le gestionnaire ou le sous-conseiller sans autre considération que l'intérêt du Portefeuille, et iii) aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille. Le CEI a examiné les opérations avec des parties liées décrites ci-dessus et a fourni une approbation selon laquelle ces opérations aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Commissions de courtage

Le Portefeuille verse à BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, des commissions de courtage standard aux taux du marché pour l'exécution d'une partie de ses opérations. Les commissions de courtage imputées au Portefeuille durant les périodes s'établissent comme suit :

| | Période close le 31 déc. 2024 (en milliers de dollars) | Période close le 31 déc. 2023 (en milliers de dollars) |
|---|---|---|
| Total des commissions de courtage | 79 | 645 |
| Commissions de courtage versées à BMO Nesbitt Burns Inc. | — | 645 |

Frais de gestion de patrimoine

Les parts du Portefeuille sont offertes uniquement par l'entremise des services de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier. Le fiduciaire, une partie liée, et le gestionnaire facturent des frais annuels à chaque investisseur pour les services de gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier, ces frais étant calculés selon un barème dégressif variant entre 1,95 % et 0,20 % de l'actif sous gestion selon le type et la taille du portefeuille de placements de l'investisseur. Le montant réel des frais de gestion de patrimoine exigé de l'investisseur est déterminé en fonction du *Barème des frais contenu dans l'énoncé de politique de placement* de BGPPI, qui lui est remis en même temps que la convention de gestion des placements intervenue entre l'investisseur, le fiduciaire et BGPPI. Les frais sont payés directement par l'investisseur au fiduciaire et au gestionnaire. Le fiduciaire peut rémunérer les institutions financières et les représentants inscrits de BMO Groupe financier pour les recommandations de clients aux services de gestion de patrimoine.

Services aux porteurs de parts

Des parties liées fournissent certains services au Portefeuille. BGPPI est l'agent chargé de la tenue des registres du Portefeuille. Le fiduciaire et BGPPI sont rémunérés par le Portefeuille pour les services de garde et d'administration qu'ils fournissent. Les services d'administration comprennent la comptabilité des fonds, la tenue de livres et le traitement des ordres d'achat ou de rachat.

Les frais imputés au Portefeuille pendant les périodes s'établissent comme suit :

| | Période close le 31 déc. 2024 (en milliers de dollars) | Période close le 31 déc. 2023 (en milliers de dollars) |
|--------------------------------|---|---|
| Services aux porteurs de parts | 294 | 284 |

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Portefeuille. Le fiduciaire et le gestionnaire touchent des frais annuels de gestion de patrimoine des investisseurs pour les services de gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Portefeuille et ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Portefeuille pour les périodes indiquées.

| Actif net par part du Portefeuille ¹⁾ | | Exercices clos les 31 décembre | | | | |
|---|----|--------------------------------|--------|--------|--------|--------|
| | | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
| Actif net à l'ouverture de la période | \$ | 10,31 | 10,01 | 11,05 | 11,64 | 10,84 |
| Augmentation (diminution) liée aux activités : | | | | | | |
| Total des revenus | \$ | 0,43 | 0,29 | 0,20 | 0,18 | 0,24 |
| Total des charges ²⁾ | \$ | (0,00) | (0,00) | (0,00) | (0,00) | (0,00) |
| Gains (pertes) réalisés pour la période | \$ | (0,01) | (0,30) | (0,50) | 0,05 | 0,20 |
| Gains (pertes) latents pour la période | \$ | 0,17 | 0,57 | (0,49) | (0,46) | 0,59 |
| Augmentation (diminution) totale liée aux activités³⁾ | | | | | | |
| | \$ | 0,59 | 0,56 | (0,79) | (0,23) | 1,03 |
| Distributions : | | | | | | |
| Revenu (hors dividendes) | \$ | 0,38 | 0,26 | 0,25 | 0,25 | 0,27 |
| Dividendes | \$ | — | — | — | — | — |
| Gains en capital | \$ | — | — | — | 0,01 | — |
| Remboursement de capital | \$ | 0,00 | 0,01 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Distributions annuelles totales⁴⁾ | \$ | 0,38 | 0,27 | 0,25 | 0,26 | 0,27 |
| Actif net à la clôture de la période | \$ | 10,53 | 10,31 | 10,01 | 11,05 | 11,64 |

¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers annuels audités du Portefeuille.

²⁾ Comprend les commissions, les autres coûts de transactions du portefeuille et les retenues d'impôts.

³⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part entre l'ouverture et la clôture de la période.

⁴⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

| Ratios et données supplémentaires | | Exercices clos les 31 décembre | | | | |
|---|----|--------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
| Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾ | \$ | 6 321 179 | 4 891 969 | 4 440 812 | 5 426 771 | 2 758 074 |
| Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾ | | 600 401 | 474 278 | 443 462 | 491 332 | 236 969 |
| Ratio des frais de gestion ²⁾ | % | 0,02 | 0,02 | 0,02 | 0,02 | 0,03 |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ²⁾ | % | 0,13 | 0,19 | 0,13 | 0,13 | 0,14 |
| Ratio des frais d'opérations ³⁾ | % | 0,00 | 0,01 | — | — | — |
| Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾ | % | 194,04 | 101,57 | 70,00 | 30,25 | 41,13 |
| Valeur liquidative par part | \$ | 10,53 | 10,31 | 10,01 | 11,05 | 11,64 |

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

⁴⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller du Portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le portefeuille sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes

Rendement passé

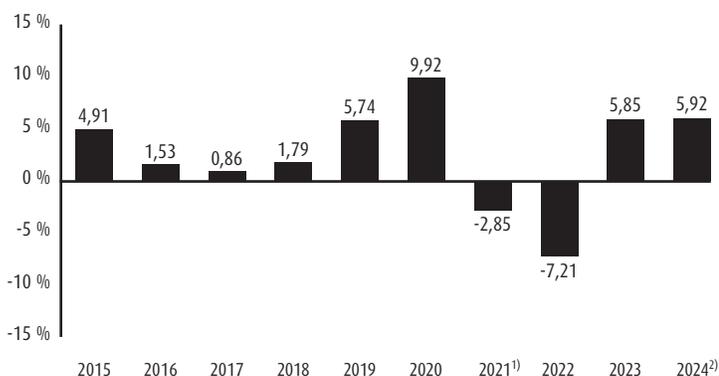
Généralités

Les données sur le rendement du Portefeuille supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille et elles sont fondées sur la valeur liquidative du Portefeuille. Le réinvestissement des distributions accroît les rendements.

Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement, le cas échéant. Il convient de noter que le rendement passé du Portefeuille n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement pour chacun des exercices indiqués et illustre le rendement d'une année à l'autre. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



¹⁾ Le 9 juillet 2021, le Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court terme a été fusionné au Portefeuille, qui a changé de dénomination pour Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes.

²⁾ Le 26 janvier 2024, les stratégies de placement du Portefeuille ont été modifiées, tout comme la désignation du Portefeuille pour Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes. Par conséquent, le rendement du Portefeuille avant cette date aurait été différent si celui-ci avait été géré selon les stratégies de placement actuelles.

Rendements annuels composés

Le tableau ci-après compare les rendements annuels composés passés du Portefeuille et ceux de l'indice de référence mixte composé à 50 % de l'indice des obligations à court terme FTSE Canada et à 50 % de l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada, ainsi que de l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada et de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure du rendement total de toutes les obligations canadiennes négociables ayant une échéance supérieure à un an. L'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada est une mesure du rendement total des obligations canadiennes ayant une échéance de cinq à dix ans. L'indice des obligations à court terme FTSE Canada est une mesure du rendement total des obligations canadiennes ayant une échéance de un à cinq ans.

| | 1 an % | 3 ans % | 5 ans % | 10 ans % |
|---|-----------|------------|------------|-------------|
| Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes ^{‡*} | 5,92 | 1,33 | 2,13 | 2,54 |
| Indice des obligations universelles FTSE Canada (nouveau) ^{**} | 4,23 | -0,60 | 0,79 | 1,98 |
| Indice de référence mixte ^{**} | 4,93 | 0,95 | 1,88 | 2,44 |

[‡] Le rendement du Portefeuille est présenté après déduction des frais; l'indice de référence ne comprend pas de frais de placement.

* Les stratégies de placement et l'indice de référence du Portefeuille ont été modifiés le 26 janvier 2024, tout comme la désignation du Portefeuille pour Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes.

** L'indice de référence du Portefeuille est l'indice des obligations universelles FTSE Canada. Avant le 1^{er} février 2024, l'indice de référence était composé à 50 % de l'indice des obligations à court terme FTSE Canada et à 50 % de l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada. Avant le 9 juillet 2021, l'indice de référence était l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada.

On trouvera à la section Résultats du présent rapport un commentaire sur le marché et des renseignements sur le rendement relatif du Portefeuille par rapport à son indice de référence.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes

Sommaire du portefeuille

Au 31 décembre 2024

| Répartition du portefeuille | % de la valeur liquidative | 25 principaux titres en portefeuille Émetteur | % de la valeur liquidative |
|---|-----------------------------------|---|----------------------------|
| Obligations de sociétés | 46,5 | Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} juin 2033 | 1,0 |
| Obligations provinciales | 26,9 | Province de Québec, billets, premier rang, non garantis, 3,600 %, 1 ^{er} sept. 2033 | 0,9 |
| Obligations fédérales | 18,6 | Province de la Colombie-Britannique, non garanties, 4,250 %, 18 déc. 2053 | 0,8 |
| Obligations étrangères | 5,0 | Trésorerie/créances/dettes | 0,8 |
| Titres du marché monétaire | 1,5 | Société Financière Manuvie, billets, subalternes, non garantis, rachetables, 5,054 %, 23 févr. 2034 | 0,8 |
| Trésorerie/créances/dettes | 0,8 | Province de Québec, billets, premier rang, non garantis, 3,250 %, 1 ^{er} sept. 2032 | 0,8 |
| Obligations municipales | 0,5 | Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 3,393 %, 27 févr. 2025 | 0,8 |
| Titres adossés à des créances mobilières | 0,1 | Gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} déc. 2033 | 0,7 |
| Obligations supranationales | 0,1 | La Banque Toronto-Dominion, billets, premier rang, non garantis, 5,423 %, 10 juill. 2026 | 0,7 |
| Répartition totale du portefeuille | 100,0 | Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative totale | 33,5 |
| | | Valeur liquidative totale | 6 321 179 158 \$ |
| 25 principaux titres en portefeuille Émetteur | % de la valeur liquidative | <i>Le Sommaire du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le Portefeuille. Une mise à jour est disponible chaque trimestre.</i> | |
| Province d'Ontario, billets, premier rang, non garantis, 4,150 %, 2 déc. 2054 | 4,5 | | |
| Gouvernement du Canada, 3,000 %, 1 ^{er} juin 2034 | 2,7 | | |
| Province de Québec, débetures, premier rang, non garanties, 4,400 %, 1 ^{er} déc. 2055 | 2,3 | | |
| Gouvernement du Canada, 3,500 %, 1 ^{er} déc. 2045 | 2,0 | | |
| Gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} déc. 2034 | 1,8 | | |
| Province d'Ontario, premier rang, non garanties, 3,800 %, 2 déc. 2034 | 1,4 | | |
| Gouvernement des États-Unis, obligations du Trésor, 4,250 %, 15 nov. 2034 | 1,4 | | |
| Gouvernement du Canada, 4,000 %, 1 ^{er} juin 2041 | 1,4 | | |
| Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} déc. 2055 | 1,2 | | |
| Fiducie du Canada pour l'habitation, série 107, obligations hypothécaires, garanties, 3,550 %, 15 sept. 2032 | 1,2 | | |
| Province d'Ontario, premier rang, non garanties, 4,150 %, 2 juin 2034 | 1,1 | | |
| Banque de Montréal, premier rang, non garanties, rachetables, 4,537 %, 18 déc. 2028 | 1,1 | | |
| La Banque de Nouvelle-Écosse, billets, premier rang, non garantis, 2,950 %, 8 mars 2027 | 1,1 | | |
| Province de Québec, non garanties, 3,500 %, 1 ^{er} déc. 2045 | 1,0 | | |
| Province d'Ontario, billets, premier rang, non garantis, 4,600 %, 2 déc. 2055 | 1,0 | | |
| Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} déc. 2048 | 1,0 | | |

Gestionnaire

BMO Gestion privée de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

BMO Gestion privée est un nom commercial qui désigne la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion de patrimoine. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par l'entremise de BMO Nesbitt Burns Inc. et de BMO Gestion privée de placements inc. Les services successoraux et fiduciaires ainsi que les services de garde de valeurs sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements futurs, résultats, circonstances, rendements ou attentes qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. Par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Portefeuille peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié des Portefeuilles BMO privé. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Portefeuille, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Gestion privée de placements inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser aucune déclaration prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, sauf si la loi applicable l'y oblige.

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

www.bmo.com/gestionprivee

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 885-8170



Gestion privée